

Paris, le 13 avril 2018

Arnaud MALAISÉ
Régis METZGER
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Objet : Situation particulière de professeurs des écoles proches de la retraite promouvables à la hors classe.

Monsieur le Ministre,

La campagne de promotion 2018 s'inscrit dans le cadre de la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations qui s'est traduite notamment par une modification des conditions d'accès à la hors classe.

« *La carrière des agents a désormais vocation à se dérouler sur au moins deux grades, à un rythme plus ou moins rapide* », comme le rappelle la circulaire parue au BO n°8 du 22 février 2018.

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation des professeurs des écoles ayant une carrière complète d'enseignant et qui, au vu de la construction du barème, n'auront pas la certitude de changer de grade avant leur départ à la retraite si aucune attention particulière ne leur est accordée. De plus, certains d'entre eux ont vu leur promotion retardée d'un an suite à la mise en place de la nouvelle grille indiciaire. Par souci d'équité, les collègues qui partiront à la retraite au 1^{er} septembre 2019 ou 2020 devraient pouvoir accéder à la hors classe lors de la prochaine campagne d'avancement.

Il apparaît nécessaire que des instructions soient données dans ce sens aux IA-DASEN, notamment en émettant un avis s'appuyant sur la durée de la carrière, sur l'expérience et l'investissement professionnels et garantissant effectivement leur accès à la hors classe.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en notre profond et sincère attachement au service public de l'éducation.

Pour le Co-secrétariat,
Francette POPINEAU

